# Le CESE a voté son avis : "la place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé"

Date
Publié le 27/01/2015
Description

Au moment où le Parlement s’apprête à débattre du projet de loi relatif à la santé, le CESE a décidé de se saisir d’un sujet essentiel pour la santé des Français et majeur pour l’économie mais insuffisamment piloté par les pouvoirs publics : les dispositifs médicaux. Entre 800 000 et 2 millions de ces dispositifs existent en France. Un tel foisonnement impose que des mesures soient prises pour améliorer la sécurité et la qualité, offrir un meilleur accès aux dispositifs médicaux innovants et utiles, en limitant les restes à charge des ménages, et faire le lien entre politique de santé et excellence industrielle. L’avis sur « La place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé » a été présenté le 27 janvier par ses rapporteurs Thierry Beaudet (Groupe de la mutualité) et Edouard Couty, personnalité associée, en présence du Président de la section des affaires sociales et de la santé, François Fondard (Groupe UNAF). Il a ensuite été soumis au vote de l’Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental et adopté à l’unanimité des 164 votants.

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024